



Le Cahier de l'AQEGL

*Cahier pour faciliter la participation aux réunions
publiques menées par la Commission mixte
internationale au sujet de l'examen que feront
les gouvernements canadien et américain
de l'Accord relatif à la qualité de l'eau
dans les Grands Lacs en 2006*



Le Cahier de consultation de l'AQEGL

Le Cahier vise à vous aider à participer aux réunions publiques que la Commission mixte internationale (CMI) tient à l'automne 2005 sur l'examen de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

Les gouvernements des États-Unis et du Canada étudieront les points de vue que leur soumettra la CMI quand ils amorceront l'examen de l'Accord au début de 2006.

Les particuliers et les organismes peuvent présenter leurs points de vue sur l'examen prochain de l'Accord aux réunions publiques, dans un dialogue Web, en ligne, par courriel, par la poste, par fax ou par téléphone.

Les commentaires doivent être reçus pour le 30 novembre 2005.

Toutes les opinions exprimées à la Commission seront colligées et présentées aux deux gouvernements, de même qu'un rapport de synthèse, au début de 2006.

Pour plus de renseignements sur les consultations, voir <www.ijc.org/glconsultations>.

Comment utiliser le Cahier

À la fin du Cahier se trouvent des pages chapeautées par des questions qui aideront à formuler vos opinions au sujet de l'examen prochain de l'Accord par les gouvernements du Canada et des États-Unis.

Servez-vous de ces pages pour prendre des notes au cours des réunions publiques ou pour ébaucher les commentaires que vous souhaitez formuler dans le dialogue Web, présenter en ligne ou enregistrer au numéro de téléphone réservé à cet effet.

Vous pouvez aussi remplir ces pages et les envoyer à la CMI par la poste – ou les remettre à un commissaire ou à un membre du personnel de la CMI à une des réunions publiques.

Si vous souhaitez obtenir un autre exemplaire du Cahier de consultation, vous pouvez le télécharger à partir du site <www.ijc.org/glconsultations>.

Comment présenter vos commentaires

Participez à une réunion publique

- Le lundi 17 octobre à 19 h à **Montréal (Québec)**, à l'hôtel de Ville, 275, rue Notre-Dame Est
- Le lundi 24 octobre à 19 h à **Duluth (Minnesota)**, au Central Hillside Community Center, 12 East 4th Street
- Le mardi 25 octobre à 19 h à **Thunder Bay (Ontario)**, à l'hôtel de Ville, 500, rue Donald Est
- Le jeudi 27 octobre à 19 h à **Sault Ste Marie (Ontario)**, à la salle du Conseil, Centre municipal, 99, prom. Foster
- Le mardi 1^{er} novembre à 19 h à **Bay City (Michigan)**, au City Hall, 301 Washington Avenue
- Le mardi 1^{er} novembre à 19 h à **Green Bay (Wisconsin)**, au KI Convention Center, 333 Main Street
- Le mercredi 2 novembre à 19 h à **Chicago (Illinois)**, à l'auditorium Phelps du Shedd Aquarium, 1200 South Lake Shore Drive
- Le mercredi 2 novembre à 15 h à **Detroit (Michigan)**, à la Detroit Regional Chamber of Commerce, One Woodward Avenue, Suite 1900
- Le mercredi 2 novembre à 19 h à **Windsor (Ontario)**, au Cleary International Centre, 201, prom. Riverside Ouest
- Le jeudi 3 novembre, à 19 h à **Cleveland (Ohio)**, dans la rotonde du City Hall, 601 Lakeside Avenue
- Le mardi 8 novembre à 19 h à **Québec (Québec)**, à l'hôtel de Ville, 2, rue des Jardins
- Le mardi 8 novembre à 19 h à **Midland (Ontario)**, à la salle du Conseil du Centre municipal, 575, av. Dominion
- Le mercredi 9 novembre à 19 h à **Toronto (Ontario)**, à l'hôtel de Ville, 100, rue Queen Ouest.
- Le jeudi 10 novembre à 19 h 30 à **Rochester (New York)**, à la salle du Conseil du City Hall, 30, rue Church

Si vous ne pouvez assister à une réunion...

Participez à un dialogue Web : Cette activité innovateur en direct aura lieu du 29 novembre au 2 décembre. Les renseignements pour l'inscription et d'autres informations seront affichés à <www.ijc.org/glconsultations>.

Exprimez-vous en ligne : Utilisez le formulaire de commentaires à <www.ijc.org/glconsultations>.

Envoyez un courriel : <gl@windsor.ijc.org>.

Téléphonez sans frais et enregistrez vos opinions : 1 866 813-0642.

Faxez : (613) 993-5583.

Écrivez :

Commission mixte internationale
Bureau régional des Grands Lacs

100, av. Ouellette, 8^e étage P.O. Box 32869
Windsor, ON N9A 6T3 Detroit, MI 48232
Canada U.S.A.

Délai : Minuit, le 30 novembre 2005.
--

Formule des réunions

Il y aura un ou deux commissaires de la CMI à chaque réunion. Ils vous accueilleront et expliqueront comment la réunion se déroulera. Ils demanderont à ceux qui souhaitent s'exprimer d'écrire leur nom sur une fiche de sorte qu'ils puissent les appeler dans l'ordre.

Si vous désirez présenter des diapos à l'aide d'un ordinateur, veuillez en informer le personnel avant le début de la réunion pour qu'il puisse prendre les dispositions voulues.

Si vous avez un diaporama, un exposé écrit ou des notes, le personnel à la réunion aimerait en obtenir copie. Il s'en aidera pour établir le rapport de synthèse, et ces documents seront remis dans leur intégrité, avec la transcription de la réunion, aux gouvernements.

Il est à noter que vous pouvez présenter de vive voix à la réunion le résumé de votre exposé écrit.

On vous appellera pour vous inviter à parler et on vous indiquera de combien de temps vous disposez. Veuillez terminer votre exposé quand on vous le demandera, pour laisser aux autres participants le temps de faire le leur.

Toutes les réunions seront enregistrées et feront l'objet d'une transcription. Certaines disposeront d'un service d'interprétation anglais-français. Veuillez toujours parler au micro, de sorte que nous puissions capter vos commentaires pour mémoire et que les interprètes (et l'auditoire) vous entendent.

Ce qui advient de vos communications

La Commission mixte internationale mettra au dossier toutes les communications qu'elle recevra de quelque manière que ce soit – en ligne, par téléphone, fax ou courriel, par la poste, dans le cadre du dialogue Web ou aux réunions.

Vous pourrez lire les résumés et les transcriptions des réunions publiques à <www.ijc.org/glconsultations> sous « Commentaires d'autres participants » peu après les réunions.

Au début de 2006, la Commission établira une synthèse de toutes les opinions recueillies et remettra ce rapport aux gouvernements, avec les transcriptions et toutes les communications dans les formats où elles auront été reçues (imprimé, audio, vidéo, etc.).

Parallèlement, la Commission publiera le rapport en formats papier et électronique et l'affichera à <www.ijc.org>. Elle mettra aussi les communications originales en ligne, dans la mesure du possible. On pourra également les obtenir sur CD ou DVD.

Les renseignements présentés par le public éclaireront l'examen qu'amorceront les gouvernements des États-Unis et du Canada en 2006.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'examen de l'Accord par les gouvernements, voir <www.ijc.org/glconsultations>.

À propos de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs

Conclu en 1972, l'Accord entre le Canada et les États-Unis d'Amérique relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs reflète l'engagement des deux pays à résoudre un large éventail de problèmes de qualité de l'eau dans les Grands Lacs et le tronçon international du fleuve Saint-Laurent.

L'Accord de 1972 énonce des objectifs généraux et spécifiques quant à la qualité de l'eau et établit les programmes destinés à les atteindre. Il donne la priorité à la pollution ponctuelle provenant des sources industrielles et des stations de traitement des eaux usées. Après son entrée en vigueur, la pollution ponctuelle diminue beaucoup et un grand nombre de problèmes de pollution visible et toxique s'atténuent.

L'Accord est renouvelé en 1978. Cette nouvelle mouture a pour but de rétablir et de conserver l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs. L'Accord de 1978 adopte une approche axée sur l'écosystème (qui tient compte des interactions entre l'air, le sol, l'eau et les êtres vivants, y compris les humains) et prévoit une large gamme de programmes de réduction de la pollution. Il appelle à l'élimination quasi totale (« virtuelle ») des apports de substances toxiques persistantes (« rémanentes ») selon le principe de l'interdiction totale des rejets. L'Accord renouvelé a pour effet d'abaisser nettement la concentration de diverses substances toxiques persistantes dans les poissons et le reste de la faune.

Modifié en 1987, l'Accord demande aux gouvernements d'instaurer des programmes visant à rétablir la qualité des eaux libres et les utilisations bénéfiques de l'eau dans 43 secteurs particulièrement contaminés du bassin. La situation s'est nettement améliorée dans un certain nombre de ces « secteurs préoccupants », même si seulement deux d'entre eux ont été retirés de la liste jusqu'ici.

Aujourd'hui, malgré des progrès considérables, de nouveaux défis émergent et d'anciens persistent. Que signifie tout cela pour l'Accord? Devrait-il – ou comment devrait-il – s'attaquer à des problèmes tels que les espèces exotiques envahissantes, la croissance démographique et l'urbanisation, les nouveaux polluants chimiques, les changements climatiques et la santé humaine?

L'Accord est un long document qui décrit avec beaucoup de détails les programmes et autres activités que les gouvernements ont l'intention de mettre en œuvre pour rétablir et conserver l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux dans l'écosystème du bassin des Grands Lacs. Le texte de l'Accord contient les objectifs stratégiques, les principaux engagements et des questions d'organisation et de procédure. Les descriptions détaillées des programmes, des échéanciers et des exigences en matière de rapports se trouvent pour la plupart dans les annexes de l'Accord.

Pour obtenir plus de détails sur l'Accord, y compris le résumé des articles et des annexes, on peut consulter ou télécharger le *Guide de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* sur le site <www.ijc.org/glconsultations> ou en commander un exemplaire imprimé par téléphone, au 1 866 813-0642.

L'écosystème du bassin des Grands Lacs : un trésor mondial à protéger

Pour ceux d'entre nous qui vivent au Canada et aux États-Unis, il est facile d'oublier que près de 20 % de l'eau douce de la planète se trouve à l'intérieur de nos frontières, dans cinq des lacs les plus vastes de la planète, les Grands Lacs. Voici quelques-unes des principales raisons pour lesquelles il est impératif de restaurer et de protéger l'écosystème du bassin des Grands Lacs :

- les cinq lacs couvrent 245 759 kilomètres carrés (95 000 milles carrés);
- leur littoral s'étire sur 17 017 kilomètres (10 210 milles);
- ils renferment 22 809 kilomètres cubes (5 500 milles cubes) d'eau, mais moins de 1 % de l'eau est renouvelée chaque année par les précipitations, le ruissellement de surface et les nappes souterraines;
- ils abritent plus de 350 espèces de poisson, et 3 500 espèces d'autres animaux et de plantes;
- 37 millions de Canadiens et d'Américains vivent dans le bassin des Grands Lacs, et plus de 40 millions de personnes s'approvisionnent quotidiennement en eau potable provenant du bassin hydrographique des Grands Lacs;
- 56 milliards de gallons d'eau des Grands Lacs sont utilisés tous les jours à des fins municipales, agricoles ou industrielles;
- plus de 250 millions de tonnes de marchandises transitent tous les ans par les Grands Lacs, principalement du minerai de fer, du charbon et des grains. Le secteur du transport maritime génère des recettes de 3 milliards de dollars dans la région chaque année, procure un emploi à 60 000 Canadiens et Américains et utilise la principale voie de transport de l'est de l'Amérique du Nord;
- les pêcheurs commerciaux et sportifs capturent environ 40 millions de livres de poissons et injectent plus de 3,5 milliards de dollars dans l'économie de la région;
- 30 % et plus de 25 % de la production agricole des États-Unis et du Canada, respectivement, provient de la région des Grands Lacs, qui est caractérisée par des sols riches, des précipitations abondantes et une saison de croissance moyennement longue. Le tiers des terres du bassin est réservé à l'agriculture, surtout à la culture du maïs et du soya et à l'élevage, notamment de bovins et de porcs. Les lacs offrent également des niches climatiques propices aux cultures spéciales, dont les cerises, les bleuets, les raisins et les cultures en pépinières. L'industrie forestière et le secteur des pâtes et papiers sont parmi les principaux moteurs économiques de la région;
- le tourisme génère des recettes qui augmentent chaque année : chasse (2,6 milliards de dollars), navigation de plaisance (2 milliards de dollars), pêche sportive (2,5 milliards de dollars). En outre, plus de 70 millions de touristes visitent les 10 parcs nationaux de la région et les centaines de parcs provinciaux et d'État;
- malgré la quantité considérable d'eau que renferment les lacs, à peine 1 % de l'eau s'écoule du système chaque année; le reste est le vestige des glaciers qui ont créé les lacs. Pour cette raison, l'eau peut rester 191 ans dans le lac Supérieur, 99 ans dans le lac Michigan, 22 ans dans le lac Huron, 6 ans dans le lac Ontario et 2,6 ans dans le lac Érié. Les contaminants et d'autres substances peuvent donc subsister dans l'eau des lacs pendant de nombreuses générations.

INTERNATIONAL
JOINT
COMMISSION
Canada and United States



COMMISSION
MIXTE
INTERNATIONALE
Canada et États-Unis

Section canadienne

234, av. Laurier Ouest, 22^e étage
Ottawa (Ontario) K1P 6K6
Tél. : (613) 995-2984
Télé. : (613) 993-5583
commission@ottawa.ijc.org

Section américaine

1250 23rd Street N.W., Suite 100
Washington, DC 20440
Tél. : (202) 736-9000
Télé. : (202) 467-0746
commission@washington.ijc.org

Bureau régional des Grands Lacs

100, av. Ouellette, 8^e étage
Windsor (Ontario) N9A 6T3
Tél. : (519) 257-6700
P.O. Box 32869
Detroit, MI 48232
Tél. : (313) 226-2170
Télé. : (519) 257-6740
commission@windsor.ijc.org